PROPOSITION DE STAGE (5 à 6 mois)

Caractérisation des prélèvements directs en rivière ou/et des retenues collinaires sur les sous-bassins déficitaires de l'Eyrieux, proposition de pistes de solutions alternatives et poursuite de l'observatoire des débits d'étiage (07)

Contexte :

Le Syndicat Mixte Eyrieux Clair, créé en 1997, regroupe 4 communautés de communes en centre Ardèche. Il a animé un 1er contrat de rivière, de 1998 à 2008, sur les bassins versants de l'Eyrieux, de l'Embroye et du Turzon, trois cours d'eau affluents directs du Rhône. Un 2ème Contrat de rivière a été signé en octobre 2014 pour une mise en œuvre sur 5 ans de 2014 à 2019.

Les bassins versants de l'Eyrieux, de l'Embroye et du Turzon ont été identifiés en situation de déséquilibre quantitatif dans le SDAGE 2016-2021, confirmant le diagnostic dressé dans le SDAGE précédent.

L'étude de détermination des volumes prélevables (EVP), rendue en 2012, a mis en évidence les déséquilibres quantitatifs locaux du territoire et a proposé des volumes prélevables maximum permettant de satisfaire les usages 8 années sur 10, tout en préservant les milieux aquatiques. Le préfet coordinateur de bassin a notifié les résultats de l'EVP et demandé l'élaboration d'un plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) à l'échelle de tout le bassin. Ainsi, la rédaction du PGRE a été assurée par le SMEC à la demande des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau RMC. Validé en octobre 2017, ce document définit les débits d'objectif d'étiage aux points stratégiques, et propose un programme d'actions à mener pour la période 2018-2023.

De plus, un des volets du 2ème contrat de rivière concerne les économies d'eau et la gestion quantitative de la ressource, les objectifs étant d'améliorer la connaissance sur les débits d'étiage et les prélèvements, ainsi que de définir un programme d'actions en vue d'économiser l'eau, d'améliorer les performances des réseaux et de permettre à terme un meilleur partage de la ressource entre tous les usages.

Il s'agit à présent de mettre en œuvre les actions du contrat de rivière et du PGRE, relatives à l'usage agricole, et en particulier sur les sous-bassins déficitaires, par :

- un approfondissement des connaissances sur les prélèvements directs en rivière déjà recensés et recherche de pistes de solutions alternatives (priorité 1)
- une caractérisation et recherche de typologie des retenues collinaires (priorité 2)
- la poursuite de l'observatoire des débits d'étiage par des campagnes de jaugeage.

Missions confiées au stagiaire :

Le travail sera conduit en priorité sur les 4 sous-bassins ciblés comme déficitaires ou sensibles, et en particulier sur celui de la Dunière dont les potentialités naturelles sont notablement altérées du fait de l'assèchement du cours d'eau en période estivale.

Le travail qui sera confié au stagiaire consistera plus précisément :

- **Caractérisation et diagnostic des prélèvements directs en rivière ou/et des retenues collinaires et de leur contexte :**
  Lors de l'inventaire mené par le SMEC sur les bassins déficitaires et sensibles, 14 prélèvements en rivière ont été qualifiés à « vocation agricole ». Un diagnostic pour chaque situation (prélèvement et contexte) est à réaliser afin de déterminer si une substitution est envisageable et de proposer des pistes de solutions alternatives au prélèvement (site potentiel de stockage, mutualisation de retenue, pompage dans une ressource soutenue…).
  Sur le sous-bassin de la Dunière, qui regroupe un nombre important de retenues, une étude ciblée sur ce territoire permettra de caractériser leur impact cumulé. Dans une première étape, la connaissance de ces retenues doit être affinée en vue de proposer une typologie des ouvrages en fonction de ces éléments.

  La démarche permettra également d'expliquer et échanger, auprès des propriétaires, agriculteurs, usagers, sur les enjeux d'améliorer la connaissance et la gestion des prélèvements et retenues, le partage de la ressource dans un contexte de déséquilibre quantitatif et de changement climatique, l'intérêt des études qui seront à mener.

- Travail bibliographique sur la base des études EVP (2012), Schéma départemental AEP (2014), couches SIG (orthophoto, inventaire des prélèvements et retenues de 2015/17), PGRE (2017)
- Visites de terrain et rencontres avec les propriétaires/agriculteurs/gestionnaires pour caractériser les prélèvements ou/et les retenues dans leur contexte, en étroit partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Enrichissement des bases de données Retenues et prélèvements
- Rapport de présentation des diagnostics et pistes de solutions alternatives.

❖ **Jaugeages dans le cadre de l'observatoire des débits d'étiage**

Le syndicat a acquis en 2015 du matériel de mesure afin d'améliorer sa connaissance sur les débits des rivières des bassins déficitaires. Ces mesures pourront notamment être interprétées en fin de contrat lors de l'étude bilan.

- Réalisation de campagnes de jaugeage en rivière au micro-moulinet
- Enregistrement des données sous BAREME
- Elaboration des courbes de tarage hauteur/débit des échelles limnimétriques en fonction des données disponibles.

Profil et compétences recherchées :

Niveau Bac +4/5 en environnement et plus particulièrement dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
Capacité d'organisation et autonomie
Aptitude au relationnel, diplomatie
Goût pour les relevés de terrain
Volonté de travail en partenariat et en équipe
Rigueur scientifique et esprit de synthèse
Capacité rédactionnelle
Connaissance et expérience des méthodes de jaugeage en rivière bienvenues
Connaissance des SIG (QGIS/ARCVIEW) et des logiciels de bureautique bienvenue

Durée du stage et conditions :

5 à 6 mois à partir de Mars/Avril 2018
Lieu de travail : Syndicat mixte Eyrieux Clair - 1 Rue de la Pize - 07160 Le Cheylard
Permis B indispensable et voiture personnelle (véhicule de service possible)
Indemnisation : Montant conventionnel - Frais de déplacements remboursés selon barème officiel

Candidatures :

CV et lettre de motivation à envoyer par courrier ou mail à :

M. le Président
Syndicat mixte Eyrieux Clair
1 Rue de la Pize - 07160 Le Cheylard
Mail : vsoulier@inforoutes-ardeche.fr

Contact :

Valérie Charvillat, chargé de mission coordination rivière
Tél : 04.75.29.72.86

Date limite de candidature : 16 février 2018